

Littoral : les riverains confiants, malgré l'érosion des falaises en Provence-Alpes-Côte d'Azur



© michelgrangier
De Sausset à Carry le Rouet

L'érosion n'épargne pas les falaises de la région Provence-Alpes-Côte d'azur (PACA). Toutefois, les riverains des falaises concernées ne montrent pas d'inquiétude, explique le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) qui rend public, ce lundi 6 mars, les résultats d'une étude réalisée auprès des riverains des falaises de la commune de Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône).

Solutions techniques

Premier constat : 98% des riverains consultés identifient l'érosion et 75% mentionnent des zones d'éboulement confirmées par les mesures géologiques réalisées par le BRGM. Mais, ils considèrent que le taux de recul du littoral est d'1 mm *"sur plusieurs années"*, alors que les mesures menées durant 17 mois font état d'*"1 cm (...) en moyenne chaque année"*. Les vagues, les pluies, les tempêtes, ainsi que les infiltrations d'eau générées par l'arrosage des jardins ou la vidange des piscines, expliquent ce recul.

Les riverains *"ont (...) tendance à minimiser le risque"*, explique le BRGM, précisant que 51,2% des habitants vivant à proximité des éboulements estiment que leur logement n'est pas exposé. Pour ces riverains, l'érosion est liée à des causes naturelles

(99% d'entre eux) et le problème peut être résolu grâce à des travaux de confortement (77,4%). *"Les acteurs publics sont plus réservés sur ce point, estimant que la mer gagnera toujours sur le long terme"*, indique le BRGM.

Article publié le 06 mars 2017



Philippe Collet , journaliste
Rédacteur spécialisé

Vidéo sur le même thème



[Erosion du littoral : l'Homme contraint de se plier aux règles de la nature Les infrastructures humaines du littoral ont profondément modifié le déplacement des sédiments et la morphologie du trait de côte. Aujourd'hui, l'Homme tente de rectifier la donne avec comme solution ultime le recul des activités.](#)

Actu-Environnement

© 2003 - 2017 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).